

# **26<sup>ème</sup> Grand Prix de Gap-Bayard** **Vendredi 19, samedi 20 et dimanche 21 juillet 2019**

## **Règlement de l'Epreuve**

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.  
Les conditions de ce règlement priment sur celles des règlements généraux.*

### **Article 1 - Conditions de Participation**

Epreuve ouverte aux joueuses et joueurs licenciés dans une Fédération (voir cahier des charges FFGolf).

1<sup>ère</sup> Série Dames : pas de limite d'index - 1<sup>ère</sup> Série Messieurs : pas de limite d'index

Le champ de joueurs sera limité à 144 joueurs dont 33 dames et 14 wild-cards

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les dames quel que soit leur index, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de dames.

**3 places Dames et 11 places Messieurs** (10% du champ) seront réservées aux joueur(se)s U16, quel que soit leur index, titulaires de la licence Or ne rentrant pas directement dans le champ par leur place au Mérite National Amateur ou par leur index. Ces places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle.

### **Article 2 - Forme de Jeu et séries**

54 trous stroke-play (18 trous par jour)

Marques de départs dames : bleues

Marques de départs messieurs : blanches

Départs des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> tours : selon le fichier excel de la FFG (édités par la Ligue). Départs du 3<sup>ème</sup> tour : dans l'ordre inverse des résultats.

Cut après 36 trous : seront retenus les meilleurs scores dans la limite des 2/3 des joueurs inscrits + ex-aequo.

Départage : Play off en trou par trou pour la 1<sup>ère</sup> place de chaque sexe sur les trous n° 1 et 18.

Pour les autres places, départage sur la dernière carte puis le 9, 6, 3 et dernier trou.

En cas de circonstances exceptionnelles (intempéries), le Comité de l'épreuve aura toute possibilité pour organiser les départs de manière à assurer le bon déroulement de l'épreuve.

### **Article 3 - Engagements**

Droit d'engagement comprenant la journée d'entraînement du jeudi 20 juillet 2019 (réservations obligatoires auprès du Golf) :

- Adultes : **100€**
- Joueurs de 18 ans et moins (nés en 2001 ou après) : **40€**
- Joueurs de 19 à 25 ans (nés entre 1994 et 2000) : **50€**
- Membres de plus de 25 ans : **50€**
- Membres de moins de 25 ans (nés en 1994 ou après) : **30€**

Les inscriptions devront parvenir, par écrit uniquement, au Golf avant le jeudi 4 juillet 2019 accompagnées du droit d'engagement adressé au :

**GOLF DE GAP BAYARD - Centre d'Oxygénation - RN 85 - 05 000 GAP**

Tout forfait devra être notifié au Golf par téléphone ou par mail [info@gap-bayard.com](mailto:info@gap-bayard.com). Une somme forfaitaire de 10€ sera retenue sur les droits d'engagement (Frais de dossier).

Pour tout forfait enregistré après l'édition des départs, les droits d'inscription resteront acquis à l'organisation.

### **Article 4 - Prix**

Trophée du Grand Prix.

3 Prix Brut Dames et 3 Prix Brut Messieurs.

La remise des prix aura lieu à l'issue de la compétition et sera suivie d'un cocktail.

### **Article 5 - Comité de l'Epreuve**

Arbitre / Directeur du Tournoi : Bernard BELY

Arbitre : Guy PASTOR et Alain METZINGER

Directeur du Golf : Michel GIRARD

# 26<sup>ème</sup> Grand Prix de Gap-Bayard

## Vendredi 19, samedi 20 et dimanche 21 juillet 2019

### Formulaire d'inscription

Nom :

Prénom :

N° de licence :

Date de naissance :

E-mail :

Tel :

Adresse postale :

### Tarif :

- Adultes : 100 €
- Joueurs de 18 ans et moins (nés en 2001 ou après) : 40 €
- Joueurs de 19 à 25 ans (nés entre 1994 et 2000) : 50 €
- Membres de plus de 25 ans : 50 €
- Membres de moins de 25 ans (nés en 1994 ou après) : 30 €

Mode de Règlement : Chèque, Espèces, CB, Virement :

							
<b>CAISSE D'ÉPARGNE</b>							
<b>PROVENCE ALPES CORSE</b>							
Cadre réservé au destinataire du relevé							
Identification du compte pour une utilisation nationale							
11315	00001	08129666289			03		
<i>cl'etab'</i>	<i>cl'guichet</i>	<i>n/compte</i>			<i>cl'rice</i>		
Domiciliation						BIC	
CAISSE D'ÉPARGNE P.A.C (00001)						CEPAFRPP131	
Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)							
FR76	1131	5000	0108	1296	6628	903	
Intitulé du compte							